

**Epreuves fédérales
Protocole Sanitaire ffgolf Covid-19
OBLIGATOIRE
(A partir du 19 mai 2021)**

A l'attention des joueurs et des accompagnants

- Au départ et sur le parcours les joueurs devront respecter les mesures sanitaires générales (distanciation physique de 2 mètres en activités sportives).
- Les joueurs auront la possibilité de manipuler les drapeaux, les râteliers des bunkers, les piquets de bornage du terrain avec la recommandation de se laver les mains avec une solution hydroalcoolique AVANT cette manipulation. Pour cela, chaque joueur doit être en possession d'un flacon de cette solution dans son sac, avec vérification avant le départ soit par le starter, soit par le référent Covid-19 de la compétition, soit au moment du briefing.
En l'absence de possession de solution hydroalcoolique dans son sac, le joueur ne pourra pas prendre le départ et sera disqualifié.
- Compte tenu de ces évolutions, la balle ne peut pas être placée sans pénalité dans le bunker.
- Si un joueur a un comportement visiblement contraire au respect des gestes barrières, il est susceptible d'encourir des pénalités pour infraction au Code de comportement (cf. Règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs).
- A l'exception du match play, les putts ne peuvent pas être donnés en compétition.
- Les cadets sont autorisés, avec respect du protocole sanitaire (distance, gel, ...).
- Les regroupements dans les zones d'accueil et de départ doivent être limités à 10 personnes en extérieur, 6 personnes en intérieur.
- L'échange de cartes de scores entre les joueurs n'est pas autorisé. Il est fortement recommandé aux joueurs de noter tous les scores des joueurs de la partie (les 3 scores si c'est une partie en 3 balles).
- À la fin de son parcours, chaque joueur transmet oralement ses scores au bureau de recording et remet sa carte au Comité de l'épreuve.

Le Comité des Règles et la Commission Nationale d'Arbitrage